UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE

La Commission

INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION (IHPC) AU SEIN DE L'UEMOA

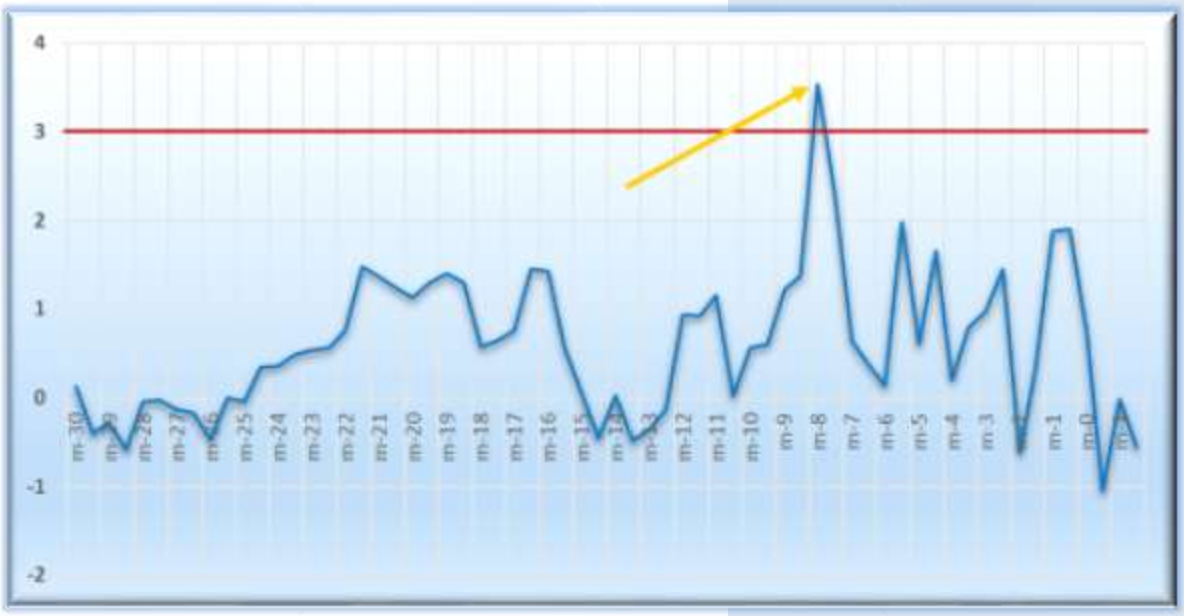

Note d'analyse du mois de septembre 2020

Date de parution : octobre 2020

Commission de l'UEMOA380, Avenue du Pr Joseph KI ZERBO – 01 BP 543 Ouagadougou 01
Tél. : (226) 25 31 88 73-74-75-76, Site WEB : *www.uemoa.int Email : commission@uemoa.int*

SOMMAIRE

I. NOTE D'INFORMATIONS A L'ENDROIT DES UTILISATEURS *2*

II. RESUME *3*

III. EVOLUTION MENSUELLE *3*

3.1 Au niveau régional 3

3.2 Au niveau des Etats 4

IV. VOLUTION ANNUELLE *8*

V. ANNEXES *9*

Tableau 1 : Evolution du niveau des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA. 9

Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA 9

Tableau 3 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois de septembre 2020) (en %) 10

Tableau 4: Variation en moyenne annuelle au mois (*m*) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union (en %) 10

Tableau 5 : Variation en moyenne annuelle au mois (*m*) des indices des fonctions de consommation (en %) 11

Tableau 6 : Variation en moyenne annuelle au mois (*m*) des indices de la nomenclature secondaire (en %). 11

Graphique 1 : Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (septembre 2020 par rapport à septembre 2019). 12

Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union. 12

I. NOTE D'INFORMATIONS A L'ENDROIT DES UTILISATEURS

L'indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de l'UEMOA change de base !

Depuis octobre 2018, l'IHPC de l'Union a changé de base. En effet, l'UEMOA est passée de l'IHPC base 100 en 2008 à l'IHPC base 100 en 2014. Ce dernier indice a été validé par le règlement N°03/2017/CM/UEMOA portant adoption des modalités d'élaboration et de calcul de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation au sein des Etats membres de l'UEMOA (IHPC base 100 en 2014). Les calculs de l'inflation dans l'Union se font à partir de cet indice base 2014 depuis janvier 2017. C'est un indice de type Laspeyres. Dans chacun des huit pays de l'Union, quatre ou cinq zones économiques ont été définies de sorte à couvrir l'ensemble du territoire de chaque Etat. Les pondérations sont issues des dépenses de consommations qui proviennent des enquêtes auprès des ménages de consommation et/ou de suivi de la pauvreté à couverture nationale réalisées entre 2011 et 2014. Ce travail a permis de déterminer les dépenses de consommation suivant la nomenclature NCOA-IHPC dérivée de la COICOP. Ces dépenses ont été ramenées en 2014 en utilisant le taux d'inflation de la période, au cas où l'enquête ne serait pas réalisée au cours de l'année 2014. Les paniers des pays contiennent en moyenne plus de ***650*** *variétés et les prix sont collectés sur des points de vente dont le nombre varie entre* ***1403*** *et* ***5182*** *suivant les Etats. Dans les Etats de l'UEMOA, au minimum* ***7400*** *relevés sont alors effectués chaque mois.*

Tableau : Statistiques des bases de données IHPC base 2014 des pays de l'UEMOA

Union	*Nombre de variétés*	*Nombre de Points de Ventes*	*Nombre de produits élémentaires*	*Nombre de relevés*
Moyenne	*652*	*2 387*	*12 664*	*15 859*
Min	*573*	*1 403*	*6 028*	*7 413*
Max	*722*	*5 182*	*19 073*	*30 520*

Source : Argumentaire de l'UEMOA

II. RESUME

En septembre 2020, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation affiche un niveau de 105,9. Ainsi, il est retombé de 0,3% par rapport à sa valeur au mois d'août 2020. Comparé à juin 2020 et septembre 2019, l'indice est monté respectivement de 0,6% et de 3,0%.

La régression mensuelle du niveau général des prix de la zone UEMOA fait suite à la chute des prix entre août et septembre 2020 au Bénin (-0,3%), en Côte d'Ivoire (-0,6%), au Mali (-0,5%) et au Niger (-0,4%).

La variation en moyenne annuelle de l'IHPC de septembre 2020 indique que seul le Mali (-1,1%) a enregistré une inflation négative : Dans les autres pays de l'Union, pour la même variation il a été observé des évolutions positives : le Bénin (2,5%), le Sénégal (2,2%), la Côte d'Ivoire (2,1%), le Niger (1,6%), le Togo (1,2%), la Guinée-Bissau (1,0%), et le Burkina Faso (0,1%). **En moyenne annuelle au sein de l'Union, l'inflation en septembre 2020 est de 1,3%.** Ce taux reste en dessous du seuil de 3% fixé pour le critère de convergence sur l'inflation dans la zone UEMOA.

III. EVOLUTION MENSUELLE

3.1 Au niveau régional

En septembre 2020, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation s'est établi à 105,9. En conséquence, il est retombé de 0,3% par rapport à son niveau au mois d'août 2020. Aussi, l'indice est monté de 0,6% par rapport à sa valeur de juin 2020.

La régression du niveau général des prix dans l'Union en septembre 2020 par rapport à son niveau d'août 2020 fait suite aux différentes baisses de prix enregistrées au Bénin (-0,3%), en Côte d'Ivoire (-0,6%), au Mali (-0,5%) et au Niger (-0,4%) sur cette même période. Dans les quatre autres Etats, si les prix sont restés stables au Togo, ils ont cependant évolué à la hausse au Burkina Faso de 0,2%, en Guinée-Bissau de 0,9% et au Sénégal de 0,2%. **(Cf. Tableau 1**).

Au sein de l'UEMOA, en septembre 2020, l'évolution mensuelle du niveau global des prix provient essentiellement de la baisse de prix des produits des fonctions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-0,6%), « Boissons alcoolisées, Tabacs et stupéfiants » (-1,4%), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (-0,4%) et « Transport » (-0,3%). (**cf. Tableau 2**).

L'analyse selon la nomenclature secondaire révèle que la baisse mensuelle du niveau des prix fait suite à la chute des prix des produits frais de 0,8%. Les prix des produits de l'énergie (0,2%) ont poursuivi leur monté alors que les produits les moins volatils du panier IHPC ont des prix qui sont demeurés stables en septembre 2020. Selon le secteur de production des biens et services, la baisse de l'indice global découle de celle du niveau des prix des produits du primaire de 0,7% et du secondaire de 0,1%. Dans le même temps, l'indice des prix des produits du tertiaire a progressé légèrement de 0,1%. En fonction de la durabilité, la réduction des prix des biens non durables (-0,5%) et des biens durables (-0,3%) sont à l'origine de la baisse de prix du mois de septembre 2020. (**cf. Tableau 3**).

3.2 Au niveau des Etats

Au Bénin : En septembre 2020, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation s'est établi à 104,5 entrainant ainsi une baisse mensuelle de 0,3%. En glissement trimestriel et annuel, les variations sont en hausse respectivement de 0,1% et de 4,9%. *La régression mensuelle du niveau général des prix observée en septembre 2020 résulte d'une part des baisses de prix des produits des fonctions : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-1,6%), « Articles d'habillement et chaussures» (-0,1%), « Communication » (-0,3%), « Loisirs et culture » (-0,3%) et « Enseignement » (-0,2%) et d'autre part, des hausses de prix des fonctions « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (2,2%), « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (0,6%) et « Santé » (0,4%). Vu sous l'angle de la nomenclature secondaire, les prix des produits frais ont baissé de 2,9% alors que les produits d'énergie et les produits hors produit frais et énergie ont tous augmenté respectivement de 2,3% et de 0,2%. Au regard du secteur de production, la baisse découle de celle des prix des produits du primaire (-0,5%) et du secondaire (-0,6%). Quant aux prix des produits du tertiaire, ils sont montés légèrement de 0,1%. Lorsqu'on s'intéresse à la durabilité, la baisse des prix a été observée uniquement pour les produits non durables (-1,3%).* ***En moyenne annuelle, le taux d'inflation en septembre 2020 est de 2,5%.***

Au Burkina Faso : En septembre 2020, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation se situe à 106,0 soit une hausse de 0,2% par rapport au mois d'août 2020. Comparé à juin 2020 et septembre 2019, les prix ont respectivement crû de 1,8% et de 4,5%. *La hausse du niveau global des prix en septembre 2020 est consécutive au renchérissement des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,6%) et « Restaurants et Hôtel » (0,1%). Cependant, on note un retour à la baisse des prix pour les fonctions « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (-0,6%) et « Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants » (-5,2%). Pour ce qui est de l'analyse selon la volatilité, la variation mensuelle observée en septembre 2020 fait suite à la montée des prix des produits frais de 0,9%. Toutefois, des baisses ont été observées pour les produits de l'énergie (-0,6%) et pour les produits les moins volatils du panier IHPC (-0,2%). S'agissant de l'origine des produits, les niveaux de prix ont évolué à la hausse de 0,4% pour les produits locaux tandis que les prix des produits importés retombaient de 0,3%. Pour ce qui est des secteurs de production, les variations de prix sont en augmentation uniquement pour les produits du primaire (0,4%). Selon la durabilité, c'est l'augmentation des prix des produits non durables de 0,2% qui a influencé la tendance du niveau général des prix. Les biens semi durables, durables et les services sont demeurés stables dans la variation de leurs prix.* ***L'indicateur de convergence de l'UEMOA sur l'inflation de septembre 2020 est de (0,1%).***

En Côte d'Ivoire : Il a été enregistré un Indice Harmonisé des Prix à la Consommation de 105,5 en septembre 2020, soit une baisse mensuelle de 0,6%. Les variations en glissement trimestriel et annuel de l'indice global de ce même mois sont respectivement de (-1,9%) et de 1,9%. *La baisse mensuelle du niveau général des prix provient essentiellement de la diminution des niveaux de prix des fonctions : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-1,8%), « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (-0,6%), « Transport » (-1,6%) et « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (-0,1%). Selon la volatilité, le recul du niveau général des prix découle de la baisse des prix des produits frais (-2,1%), des produits de l'énergie*

(-0,2%) et des produits les moins volatils du panier IHPC (-0,2%). Au regard de la provenance des produits, la réduction du niveau global des prix émane de la baisse des prix des produits locaux de 0,7% et de ceux des produits importés de 0,6%. Selon le secteur de production, la régression mensuelle des prix est principalement imputable à la chute des prix des produits du primaire (-2,0%) et du secondaire (-0,2%). En outre, selon la durabilité des biens et services, le recul des prix a été constaté pour les non durables (-1,1%) et les durables (-3,7%). ***Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 2,1% en septembre 2020.***

En Guinée-Bissau : En septembre 2020, le niveau général des prix s'est établi à 107,2. De ce fait, Il a connu une augmentation de 0,9% par rapport au mois d'août 2020. En outre, les prix sont en progression de 0,9% par rapport à juin 2020 et 1,8% par rapport à septembre 2019. *La hausse mensuelle du niveau général des prix est consécutive principalement à l'augmentation des prix pour les produits de la fonction de consommation : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,5%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (0,4%) et « Transport » (4,1%). L'évolution mensuelle en septembre 2020 selon la volatilité révèle que les prix des produits frais grimpent de 1,2%, ceux des produits de l'énergie de 0,7% et les produits les moins volatils du panier IHPC de 0,5%. Lorsqu'on s'intéresse à la provenance des produits, la hausse du niveau général des prix émane uniquement de la montée des prix des produits locaux (1,5%). Selon le secteur de production, les prix sont à la hausse à tous les niveaux : secteur primaire (1,0%), secteur secondaire (0,1%) et secteur tertiaire (2,0%). En fonction de la durabilité, ce sont les prix des produits non durables (0,3%), des semi-durables (0,2%) et des services (2,0%) qui ont enregistré des variations positive de leur niveau de prix.* ***L'indicateur de convergence de l'UEMOA sur l'inflation en septembre 2020 est de 1,0%.***

Au Mali : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation au mois de septembre 2020 a enregistré une régression de 0,5% par rapport au mois précédent et s'établit à 102,9. Par rapport au mois de juin 2020, les prix ont connu une remontée de 2,0%. La variation en glissement annuel a augmenté de 1,4%. *En septembre 2020, la chute du niveau général des prix au Mali est consécutive à la baisse des prix des fonctions telles que : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-0,9%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (-0,4%),« Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (-1,7%) et « Santé » (-1,7%). Pour ce même mois, suivant la volatilité, les prix ont diminué de 0,8% pour les produits frais et monté de 0,3% pour les produits de l'énergie. Pour les produits les moins volatils du panier IHPC du Mali, le niveau des prix est demeuré stable entre août et septembre 2020. Quant à l'observation selon la provenance des biens et services, elle laisse apercevoir que la baisse du niveau général des prix fait suite à la régression des prix des produits locaux et importés qui ont chuté respectivement de 0,5% et 2,4%. Au regard de l'appartenance sectorielle, c'est principalement les prix des produits des secteurs primaire qui ont diminué de 0,4%. Quant à l'analyse selon la durabilité des produits, elle indique que ce sont les prix des produits non durables (-0,7%) et des semi-durables (-0,5%) qui ont évolué à la baisse.* ***L'indicateur de convergence communautaire de l'UEMOA sur l'inflation se situe à (-1,1%) en septembre 2020.***

Au Niger : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation est de 107,0 en septembre 2020. Il est en baisse de 0,4% par rapport à son niveau du mois d'août 2020. Sur les trois derniers mois (septembre 2020 par rapport à juin 2020), les prix ont progressé de 2,1 %. Aussi, en glissement annuel, les prix ont évolué de 5,3%. *La chute du niveau*

général des prix en septembre 2020 par rapport à celui du mois précédent est consécutive à la baisse des prix des produits des fonctions : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (-0,8%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (-0,4%), « Meuble, articles ménagers et entretien courant du foyer » (-0,2%) et « Transport » (-0,1%). Ce recul du niveau général des prix est imputable à la diminution des prix des produits frais de 1,3% et des produits de l'énergie de 0,3%. Quant aux produits hors produits frais et énergie, le niveau de leurs prix est demeuré stable. Selon la provenance des produits, à tous les niveaux, les prix ont chuté entre août et septembre 2020. Aussi, ils sont retombés de 0,6% pour les produits locaux et de 0,2% pour les produits importés. Pour ce qui est du secteur de production des biens et services, les prix des produits des secteurs primaire et secondaire ont diminué respectivement de 1,3% et 0,6%. Quant à la durabilité des produits, la baisse du niveau général découle de celle des prix des biens non durables de 0,7%, des semi durables de 0,4% et des biens durables de 0,1%. ***En moyenne annuelle, le taux d'inflation s'est établi à 1,6% en septembre 2020.***

Au Sénégal : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de septembre 2020 a un niveau de 109,5. Il a augmenté de 0,2% en variation mensuelle, de 3,4% en comparaison par rapport à son niveau de juin 2020 et de 2,8% lorsqu'on le compare à son niveau de septembre 2019. *Cette évolution mensuelle résulte essentiellement du renchérissement des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées »* (0,4%)*, « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (0,3%), « Communication » (1,8%), « Loisirs et culture » (0,1%), « Restaurant et Hôtels » (0,1%) et « Biens et services divers » (0,6%). En rythme mensuel, les prix des produits frais ont évolué à la hausse de 1,4%, les prix de l'énergie sont demeurés stables alors que ceux des autres produits du panier IHPC ont baissé de 0,1%. Aussi, la montée du niveau global des prix observée provient des hausses de prix des produits locaux de 0,4%. Pendant ce temps, les prix des produits importés ont chuté de 0,6%. Au mois de septembre 2020, comparativement au mois précédent, selon le secteur de production, les prix ont évolué à la hausse pour les produits du primaire de 0,5% et pour les produits du tertiaire de 0,1%. Pour ce même mois, au regard de la durabilité des biens et services, les prix ont grimpé à tous les niveaux.* ***Le taux d'inflation en moyenne annuelle s'est établi à 2,2 % en septembre 2020.***

Au Togo : En septembre 2020, le niveau général des prix à la consommation est resté stable par rapport au mois précédent. En effet, le niveau de l'indice des prix est demeuré à 105,7. Comparativement à son niveau de juin 2020, l'indice est en légère baisse de 0,1%. Aussi, mis en relation avec sa valeur en septembre 2019, il a progressé de 2,9%. *La stagnation mensuelle du niveau général des prix est consécutive à la combinaison d'une part des baisses de prix des produits des fonctions «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (-1,2%), « Communication » (-0,4%) et « Biens et services divers » (-0,2%) et d'autre part, des hausses de prix des fonctions « Boissons alcoolisées, Tabacs et Stupéfiants » (1,8%), « Articles d'habillements et chaussures » (0,2%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,9%), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (0,1%), « Santé » (0,3%) et « Restaurants et Hôtels» (1,9%). Au regard de la volatilité, la baisse des prix des produits frais de 2,5% est contre balancée par la hausse des prix des produits les moins volatils du panier IHPC (0,7%). Les prix des produits de l'énergie sont restés stables dans leur évolution. Suivant la provenance des biens et services, les prix sont retombés pour les produits locaux de 0,1% mais poursuivent leur montée pour les produits importés de 0,3%. Du point de vue de la classification sectorielle, les prix ont diminué pour les produits des secteurs primaire (-2,3%), et tertiaire (-0,1%) mais sont montés pour les produits du secteur secondaire (0,6%). Pour ce*

qui est de la durabilité, les baisses des prix des biens non durables (-0,3%) et des services (-0,1%) ont été compensées par les hausses de prix des biens semi-durables (0,1%) et des biens durables (1,3%). ***Le taux d'inflation moyen annuel s'est établi à 1,2% en septembre 2020.***

IV. VOLUTION ANNUELLE

En septembre 2020, le niveau général des prix a augmenté de 3,0% dans la zone UEMOA comparativement à son niveau de septembre 2019. Dans tous les pays de l'Union, le niveau des prix du mois de septembre 2020 est supérieur à celui du même mois de l'année précédente. Ainsi, il en ressort les variations en glissement annuel suivantes : 5,3% au Niger, 4,9% au Bénin, 4,5% au Burkina Faso, 2,9% au Togo, 2,8% au Sénégal, 1,9% en Côte d'Ivoire, 1,8% en Guinée-Bissau et 1,4% au Mali. (Cf. **Graphique 1**). On note également, sur cette période que les prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » sont montés de 5,2%. (Cf. **Graphique 2**).

La variation en moyenne annuelle de l'IHPC de septembre 2020 indique que seul le Mali (-1,1%) a enregistré une inflation négative. Dans les autres pays de l'Union, pour la même variation, il a été observé les évolutions positives : le Bénin (2,5%), le Sénégal (2,2%), la Côte d'Ivoire (2,1%), le Niger (1,6%), le Togo (1,2%), la Guinée-Bissau (1,0%) et le Burkina Faso (0,1%). **En moyenne annuelle au sein de l'Union, l'inflation en septembre 2020 est de 1,3%.** L'écart type de la distribution des taux d'inflation moyens des Etats membres est de 1,2% en septembre 2020. (Cf. **Tableau 4**).

Cette inflation régionale est tirée principalement par l'évolution en moyenne annuelle des niveaux de prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (1,9%), « Articles d'habillement et chaussures » (1,1%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (1,6%), « Transport » (1,2%), « Enseignement » (1,8%) et « Restaurant et Hôtel » (1,4%). (**Cf. tableau 5**).

Vu sous l'angle de la nomenclature secondaire, les variations en moyenne annuelle, traduisent une montée des prix à tous les niveaux de volatilité. Les produits frais sont en hausse de 2,8%, ceux de l'énergie de 0,8% et 0,9% pour les produits les moins volatils du panier IHPC. Par rapport au secteur de production, les prix sont également en augmentation de 3,1% pour le secteur primaire, de 0,5% pour le secondaire et 1,5% pour le tertiaire. Selon la durabilité, seuls les non durables et les services sont en hausse respectivement de 1,4% et 1,5%. (Cf. **tableau 6**).

V. ANNEXES

Tableau 1 : Evolution du niveau des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA.

		Indices pour les mois de					Variations (en %)depuis		
PAYS	**PONDERATIONS**	**sept-19**	**juin-20**	**juil-20**	**août-20**	**sept-20**	**1 mois**	**3 mois**	**12 mois**
BENIN	760	99,7	104,4	105,4	104,8	**104,5**	-0,3	0,1	4,9
BURKINA FASO	1258	101,5	104,2	104,7	105,9	**106,0**	0,2	1,8	4,5
COTE D'IVOIRE	3131	103,5	107,6	107,2	106,1	**105,5**	-0,6	-1,9	1,9
GUINEE- BISSAU	141	105,3	106,2	106,1	106,3	**107,2**	0,9	0,9	1,8
MALI	1428	101,5	100,9	102,7	103,4	**102,9**	-0,5	2,0	1,4
NIGER	1111	101,6	104,8	106,5	107,5	**107,0**	-0,4	2,1	5,3
SENEGAL	1491	106,5	105,9	106,9	109,2	**109,5**	0,2	3,4	2,8
TOGO	681	102,7	105,9	106,5	105,7	**105,7**	0,0	-0,1	2,9
UEMOA	**10000**	**102,9**	**105,3**	**105,9**	**106,2**	**105,9**	**-0,3**	**0,6**	**3,0**

Source : INS/Commission UEMOA

Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA

FONCTIONS	**PONDERATIONS UEMOA**	**Indices pour les mois de**					**Variations (en %) depuis**		
		sept-19	juin-20	juil-20	août-20	**sept-20**	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	103,6	108,1	109,1	109,7	**109,0**	-0,6	0,8	5,2
Boissons alcoolisées, Tabacs et stupéfiants	121	111,5	112,2	112,4	116,9	**115,3**	-1,4	2,7	3,4
Articles d'habillement et chaussures	703	104,2	104,7	104,9	105,0	**105,2**	0,2	0,5	0,9
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	1108	103,5	104,0	104,7	105,1	**105,2**	0,1	1,1	1,6
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	452	103,5	104,9	104,6	104,5	**104,1**	-0,4	-0,8	0,6
Santé	423	102,3	103,4	103,6	104,1	**104,1**	0,0	0,7	1,8
Transports	892	100,1	101,8	102,4	100,9	**100,6**	-0,3	-1,2	0,5
Communication	487	95,8	94,1	94,9	94,4	**94,8**	0,4	0,8	-1,0
Loisirs et culture	254	102,2	102,4	102,3	102,3	**102,5**	0,1	0,1	0,2
Enseignement	231	104,9	105,5	105,5	105,4	**105,7**	0,3	0,2	0,8
Restaurants et Hôtels	639	104,6	106,1	106,4	106,9	**107,2**	0,3	1,0	2,5
Biens et services divers	444	104,3	104,9	104,8	105,3	**105,6**	0,3	0,7	1,3
UEMOA	**10000**	**102,9**	**105,3**	**105,9**	**106,2**	**105,9**	**-0,3**	**0,6**	**3,0**
Hors produits alimentaires et boissons non alcoolisées	**5753,7**	**102,7**	**103,4**	**103,7**	**103,8**	**103,8**	**0,0**	**0,4**	**1,1**

Source : INS/Commission UEMOA

Tableau 3 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois de septembre 2020) (en %)

Libellé	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Indice produit frais	-2,9	0,9	-2,1	1,2	-0,8	-1,3	1,4	-2,5	-0,8
Indice Energie	2,3	-0,6	-0,2	0,7	0,3	-0,3	0,0	0,0	0,2
Taux d'inflation sous-jacente	0,2	-0,2	-0,2	0,5	0,0	0,0	-0,1	0,7	0,0
Local	-0,4	0,4	-0,7	1,5	-0,5	-0,6	0,4	-0,1	-
Importé	-0,2	-0,3	-0,6	-0,1	-2,4	-0,2	-0,6	0,3	-
Primaire	-0,5	0,4	-2,0	1,0	-0,4	-1,3	0,5	-2,3	-0,7
Secondaire	-0,6	-0,1	-0,2	0,1	0,0	-0,6	-0,2	0,6	-0,1
Tertiaire (services)	0,1	0,0	0,0	2,0	0,5	0,1	0,1	-0,1	0,1
Non durable	-1,3	0,2	-1,1	0,3	-0,7	-0,7	0,2	-0,3	-0,5
Semi Durable	2,9	0,0	0,5	0,2	-0,5	-0,4	0,2	0,1	0,2
Durable	0,0	0,0	-3,7	0,0	1,2	-0,1	0,4	1,3	-0,3

Source : INS/Commission UEMOA

Tableau 4: Variation en moyenne annuelle au mois (*m*) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union (en %).

PAYS	Pondération	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août-20	sept-20
BENIN	760	0,0	0,2	0,9	1,4	2,0	2,5
BURKINA FASO	1258	-2,7	-2,4	-2,0	-1,5	-0,7	0,1
COTE D'IVOIRE	3131	1,4	1,5	1,6	1,8	2,0	2,1
GUINNEE-BISSAU	141	-0,1	0,3	0,6	0,7	0,9	1,0
MALI	1428	-2,0	-1,8	-1,9	-1,7	-1,4	-1,1
NIGER	1111	-1,6	-1,1	-0,6	0,1	0,9	1,6
SENEGAL	1491	1,6	1,7	1,7	1,9	2,0	2,2
TOGO	681	0,7	0,8	0,7	0,7	0,9	1,2
UNION	**10000**	-0,1	0,1	0,3	0,6	1,0	1,3
Ecart type		1,6	1,5	1,4	1,4	1,3	1,2

Source : INS/Commission UEMOA

Tableau 5 : Variation en moyenne annuelle au mois (*m*) des indices des fonctions de consommation (en %).

FONCTION DE CONSOMMATION	Pondération	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août-20	sept-20
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	-0,8	-0,3	0,0	0,5	1,3	1,9
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	121	-0,1	-0,4	-0,5	-0,7	-0,3	0,1
Articles d'habillement et chaussures	703	0,8	0,9	0,9	1,0	1,1	1,1
Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles	1108	1,4	1,5	1,5	1,5	1,5	1,6
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	452	0,4	0,3	0,4	0,5	0,6	0,7
Santé	423	-0,8	-0,8	-0,9	-0,8	-0,7	-0,4
Transport	892	0,9	0,8	1,1	1,2	1,2	1,2
Communication	487	-1,7	-1,6	-1,4	-1,4	-1,5	-1,5
Loisir et culture	254	-0,4	-0,5	-0,8	-0,9	-0,8	-0,8
Enseignement	231	1,8	1,9	1,9	1,9	2,0	1,8
Restaurant et hôtel	639	0,5	0,6	0,7	0,9	1,2	1,4
Biens et services divers	444	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Total	**10000**	-0,1	0,1	0,3	0,6	1,0	1,3

Source : INS/Commission UEMOA

Tableau 6 : Variation en moyenne annuelle au mois (*m*) des indices de la nomenclature secondaire (en %).

Libellé	Pondération	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août-20	sept-20
Indice produit frais	2425,2	-1,6	-0,8	-0,3	0,4	1,6	**2,8**
Indice Energie	721,4	2,6	2,3	1,9	1,6	1,1	**0,8**
Taux d'inflation sous-jacente	**6853,4**	**0,5**	**0,5**	**0,6**	**0,7**	**0,8**	**0,9**
Primaire	2893,6	-1,1	-0,4	0,2	0,9	2,1	**3,1**
Secondaire	4170,8	0,0	0,1	0,2	0,3	0,4	**0,5**
Tertiaire (services)	2935,6	1,6	1,5	1,5	1,6	1,5	**1,5**
Non durable	5596,8	-0,9	-0,5	-0,3	0,1	0,8	**1,4**
Semi Durable	1250,5	0,1	-0,1	0,0	0,0	-0,1	**-0,1**
Durable	464,8	-0,2	-0,3	-0,4	-0,5	-0,6	**-0,7**

Source : INS/Commission UEMOA

Graphique 1 : Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (septembre 2020 par rapport à septembre 2019).

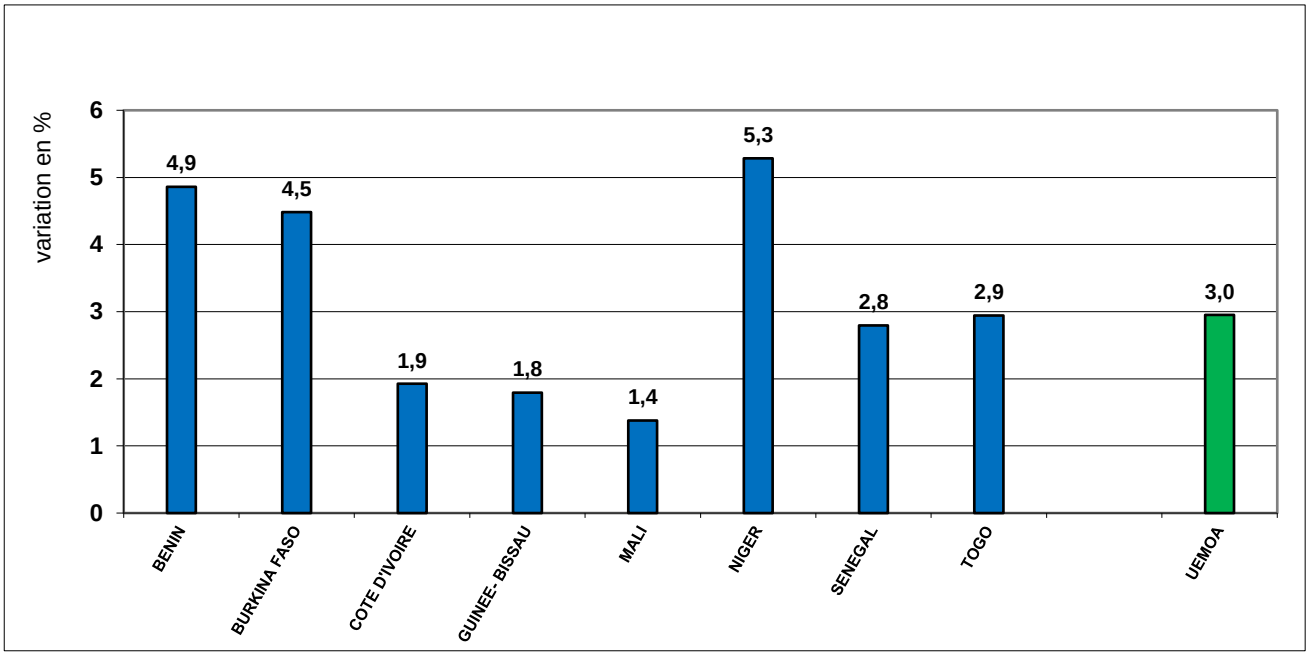

Source : INS/Commission

Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union.

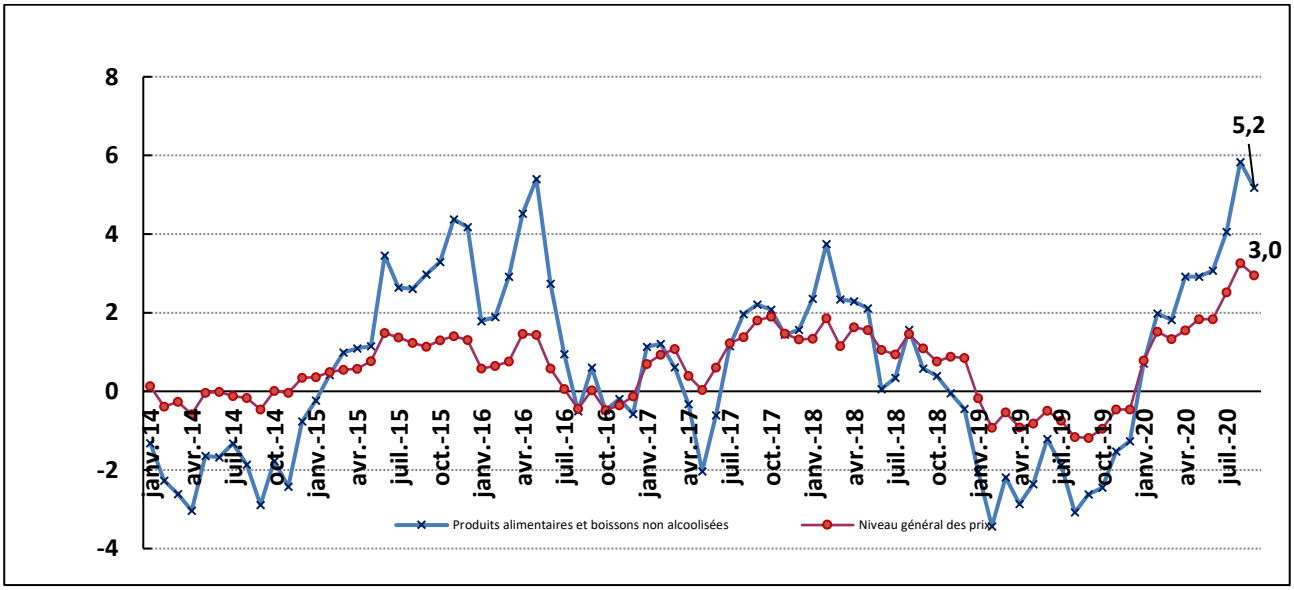

Source : INS/Commission UEMOA